

Billet de la Présidente, Charlotte Deslarzes

Les vieux, les vieilles et l'âgisme.

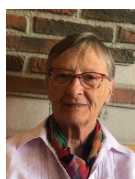


Cette thématique revient un peu partout, dans la politique à tous les niveaux et dans le discours sociétal et international. Les plus jeunes sont souvent mal à l'aise et cherchent un mot « moins péjoratif », pour remplacer « vieux » comme ; senior, retraité, aîné, âgé, vulnérable ou fragilisé. Que disons-nous, nous les premiers concernés ? Quelle image de la vieillesse renvoyons-nous pour mériter ces façons pas très flatteuses de nous désigner ? Dans une société très axée sur la jeunesse éternelle, je suis fière d'être vieille et de faire partie de cette génération... plus très jeune ! Nous avons des compétences multiples et variées, nous avons de l'expérience personnelle et professionnelle. Nous sommes des mémoires vivantes sans lesquelles la transmission ne se fera pas. Nous sommes des richesses pour la société, indépendamment de nos différences individuelles. Oui, je suis fière et je le dis chaque fois qu'il le faut. Vieux/vieille ne sont pas de vilains mots. L'été arrivé, bien installé avec une boisson rafraîchissante réfléchissez à quelle image vous avez de vous-même et que vous envoyez aux autres. Je pense que pour changer les attitudes il faut commencer avec soi-même. Je vous souhaite à toutes et tous un bel été.

Une assemblée des délégués-e-s empreinte de dynamisme et de responsabilité

Notre assemblée des délégués s'est déroulée à Vevey le 20 mai 2025. Accueillie par la section Lavaux-Oron-Riviera-Aigle, elle a bénéficié d'une préparation parfaite. Un grand merci aux organisateurs.

Parmi les points statutaires à l'ordre du jour, les finances ont été sujet d'échanges nourris. Les déficits des derniers exercices ont conduit le comité à soumettre à l'AD la proposition de fixer les cotisations à Fr. 30.—. Proposition acceptée.



Au chapitre des élections, le comité s'est vu renforcer par l'arrivée de Danielle Richard, d'Oron-le-Châtel qui a pris la fonction de responsable de la collecte et la mise en page du bulletin FVR info.

Sous le point Divers, on a assisté à une discussion animée sur les primes d'assurances maladie et notamment sur l'interpellation le 18 décembre dernier, d'un parlementaire valaisan qui suggérerait une nouvelle catégorie de primes d'assurance maladie pour les seniors.

Dans une lettre de lecteur dans le 24 heures, notre membre Thérèse Gumy, de Froideville, a rappelé que la surtaxe pour les personnes âgées existe déjà. En effet, les notes d'honoraires de consultation des patients +75 ans portent déjà une ligne de frais supplémentaire, intitulée « Consultation pour les enfants de moins de 6 ans et pour les personnes au-dessus de 75 ans »

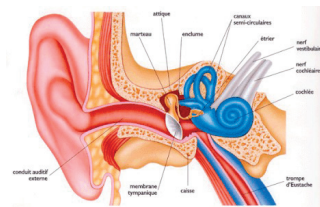
Le comité a été invité à s'insurger contre cette pratique.

Section Lausanne et environs



L'année 2024 s'est terminée le 14 novembre par notre traditionnelle séance de cinéma au City-Pully, séance à laquelle nos membres peuvent être accompagnés par un invité. Nous avons eu le plaisir de découvrir le film « **Quand tu seras grand** » une comédie qui traite avec réalisme et humour des conditions de vie dans l'équivalent français de nos EMS.

L'année 2025 a débuté avec notre assemblée de section le 10 avril au Cazard à Lausanne. Après la partie statutaire, les membres présents ont eu le plaisir de suivre un exposé fort intéressant du Docteur Laurent Frikart (ORL) sur les troubles auditifs et comment les corriger. L'après-midi s'est terminé par un petit apéritif très convivial.



Section Gros-de-Vaud

Nos activités ont pris le départ, le mardi 25 février, avec la visite instructive et passionnante de la caserne des sapeurs-pompiers professionnels de Lausanne.

Le mercredi 30 avril a eu lieu l'assemblée de notre section. Le rapport d'activité et les comptes, qui bouclaient avec un excédent de recettes, ont été adoptés.

Le comité en place s'est vu confirmé. En deuxième partie, M. Pascal Fontaine, chef de la prévention de la criminalité, nous a entretenus sur la question comment se prémunir contre les arnaques auxquelles les aînés sont exposés. Conseils utiles en cette période qui connaît une recrudescence de tentatives de dévaliser les seniors.

La balade traditionnelle nous conduira, le vendredi 20 juin, dans les Grands-Bois de Goumoëns. Une promenade d'environ d'une heure et demie qui se terminera par une agape. L'excursion annuelle, le 3 septembre, nous mènera au Chasseral et sera suivie d'une croisière sur le lac de Bièvre. La date de la Conférence est fixée au 22 octobre.



Section LORA

Grand succès pour la conférence intitulée « **La mémoire un trésor à préserver** », le 22 novembre 2024. La salle était malheureusement trop petite pour accueillir les participants qui s'étaient inscrits.

C'est donc le 7 mars 2025 que le Dr Bastian Krauss, neurologue FMH en médecine interne et gériatrie, a eu la gentillesse de redonner son exposé.

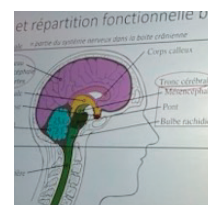
En tout ce sont plus de 200 personnes qui ont assisté à ces conférences.

L'assemblée de notre section s'est déroulée le 13 mai en la salle de paroisse de Ste Claire à Vevey. Pas de changement au comité qui est reconduit pour une année.

La section a eu le grand plaisir d'accueillir l'assemblée des délégués de la FVR au même endroit une semaine plus tard.

Prochaine activité, le 18 juin 2025 pour la découverte du centre nature de la Sauge avec une croisière sur les lacs de Morat, de Neuchâtel et le canal de la Broye.

Chaque premier lundi du mois de 18h à 19h à la maison de quartier de Clarens, un informaticien répond aux questions liées aux nouvelles technologies, aux problèmes relatifs aux portables, tablettes et ordinateurs. Prix 5.-



Section Jura Nord-Vaudois

Assemblée de notre section du 17 avril 2025 aux Alizés.

La présidente, Josy Tessa, souhaite la bienvenue aux membres présents et nous lit le rapport d'activités de l'année 2024. Marieke Donker lit le compte rendu de l'assemblée d'avril 2024 et Arlette Pochon, notre caissière, nous transmet les comptes 2024 qui ont été vérifiés par les vérificateurs André Henry et Annelise Bilancioni. Les comptes, tout comme le budget 2025, sont acceptés à l'unanimité.

La proposition d'envoyer le courrier à nos membres par mail est acceptée, les membres choisiront entre version papier et courrier électronique.

La proposition du Comité de baisser notre « compensation » de CHF 30.- à CHF 25.- par mois est refusée par l'assemblée.

En 2^{ème} partie, le comité a invité le concept OASIS. Financé par les 73 communes du district, il apporte une aide, un soutien ou des informations en matière de prestations sociales, de démarches administratives ou d'orientation vers le bon interlocuteur et ceci gratuitement.



Section Broye-Vully

Le comité a invité ses membres à l'assemblée de section le jeudi 27 mars 2025 à Payerne. Après l'ordre du jour statutaire, il a communiqué la démission de M. Georges Deschamps en 2026. Pour clore l'assemblée, le conférencier M. Jean-Pierre Nell, colombophile passionné, éleveur et compétiteur, nous a présenté l'élevage et le concours des pigeons voyageurs en nous faisant découvrir un sujet insolite. Les nombreuses questions et réponses ont reflété l'intérêt des participants.

Le jeudi 22 mai, 81 membres de notre section sont partis en course en direction de Berne-Belp-Thoune-Spiez-Interlaken-Stans-Hergiswil où ils ont visité la verrerie. Après un succulent repas au restaurant Adler, nous sommes partis en bateau pour une petite croisière jusqu'à Lucerne. Heureusement, malgré un temps exécrable, de la pluie tout au long de la journée, la bonne humeur était présente et nos membres ont apprécié cette sortie.

Notre prochain rendez-vous aura lieu le jeudi 11 septembre au refuge de Corcelles-près-Payerne pour un après-midi récréatif (jeux et marche).

Section La Côte

Le 7 novembre 2024, les membres de la section étaient invités au Buffet de La Gare de Gland pour un repas qui nous fut servi dans une petite salle attenante à la cuisine. Belle journée où la bonne humeur, garantie par la qualité de la cuisine a été appréciée par tous.



Le mercredi 10 septembre 2025, le comité de la section organise une sortie au Fort des Rousses transformé en une vaste cave à fromages pour y contenir « Comté Jurafllore ».

Pour les membres intéressés, veuillez vous inscrire avant le 15 juillet auprès de la secrétaire clairelise.b@gmail.com ou 079 390 89 62 / 021 802 25 92

Actualités

Votations

Initiative populaire « ***Oui à des rentes AVS équitables pour les couples mariés*** ».

Sous peu, le corps électoral suisse sera appelé à se prononcer sur le texte de cette initiative. Actuellement, les rentes des couples sont plafonnées. Au lieu de toucher deux rentes individuelles, ils se voient verser seulement une rente et demie. Le Conseil fédéral s'est prononcé contre cette initiative, mais sans pour autant proposer un contre-projet. La conférence des président-e-s des associations affiliées à la FARES – dont la FSR, a salué l'idée de supprimer le plafonnement. En plus, elle a exprimé le souhait de relever les rentes aussi pour les personnes seules.

Angeline Fankhauser, pionnière vaudoise de la FARES



Le 17 octobre prochain, la FARES, à laquelle la FSR est affiliée, fêtera ses 35 ans d'existence. C'est l'occasion de rendre hommage à la vaudoise Angeline Fankhauser, sa co-fondatrice.

Née à la Rippe en 1936, dans une famille très modeste, elle perd son père, vacher, à l'âge de 9 ans. Brillante élève, elle bénéficie d'une bourse pour suivre l'Ecole Curchod (éducation spécialisée).

Mariée et établie à Binningen, dans le canton de Bâle-campagne, elle a assumé successivement les mandats de conseillère communale, députée et conseillère nationale. Présidente de la FARES, elle a participé, avec la conseillère fédérale Ruth Dreifuss, à la création du Conseil suisse des aînés.

Bientôt nonagénaire, elle s'est retirée quelque peu des affaires, mais affiche encore une fraîcheur intellectuelle enviable.

Le Grand Conseil vaudois met fin à la solidarité fiscale entre ex-époux

Les ex-époux ne seront plus solidaires de leur dette fiscale commune dans le canton de Vaud. Le Grand Conseil a accepté de modifier la loi sur les impôts cantonaux afin d'abroger cette pratique jugée discriminatoire. Elle le sera dès janvier 2026, et non rétroactivement comme le souhaitaient certains députés.

Le projet de loi prévoit que lorsque l'un des époux est durablement insolvable, la responsabilité solidaire cesse, sur demande, pour les montants d'impôts impayés résultant d'une imposition conjointe.

Les cas ouverts mais pas encore taxés au 31 décembre 2025 ne seront pas assujettis à la solidarité fiscale. La nouvelle disposition ne concernera pas les procédures pendantes. Du coup, certaines femmes seront encore frappées pendant plusieurs années par ces inégalités. Pour mémoire, ce changement de pratique était réclamé de longue date, Vaud étant le seul canton romand où subsistait cette règle jugée discriminatoire. Ailleurs, mais aussi pour l'impôt fédéral, la solidarité fiscale s'arrête dès que les époux ne vivent plus en ménage commun.

La pratique vaudoise pénalisait en grande majorité des femmes, environ 150 par année. Celles-ci, malgré leur séparation, devaient parfois rembourser la dette fiscale que leur ex-conjoint avait contractée à l'époque où ils vivaient ensemble et ce parfois pendant de nombreuses années.